



ETI

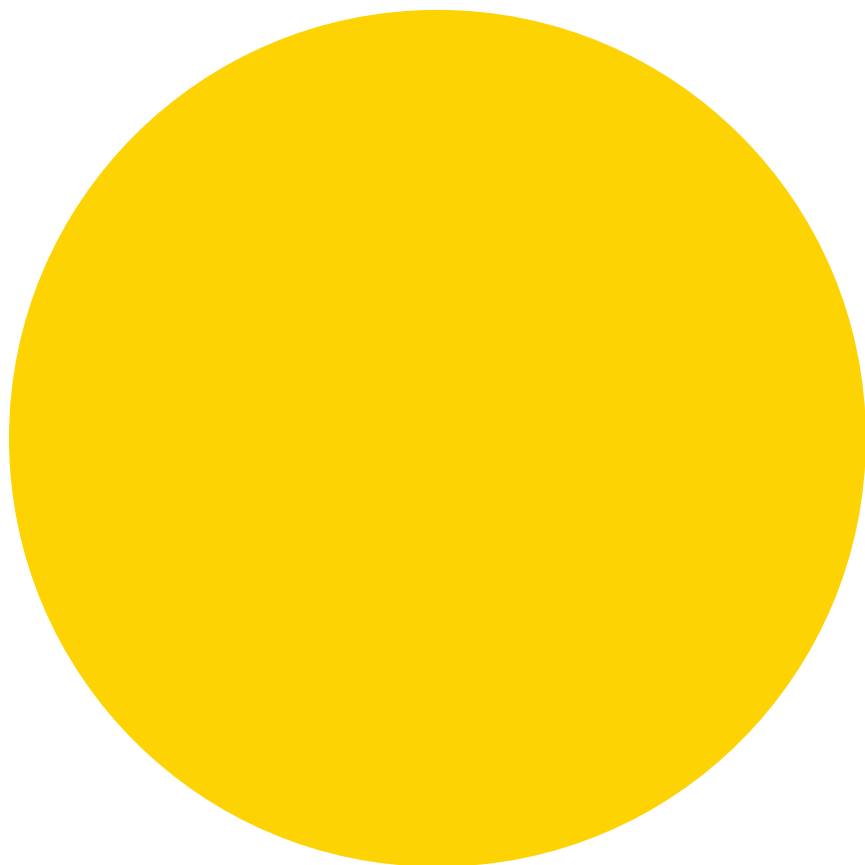
ENQUÊTE

2020

ETI

ENQUÊTE 2020

SYNTHÈSE	2-3
—	
1 PROFIL	5-12
—	
2 ACTIVITÉ	13-18
—	
3 EMPLOI	19-21
—	
4 SITUATION FINANCIÈRE	22-24
—	
5 CROISSANCE INTERNE	25-26
—	
6 CROISSANCE EXTERNE	27-31
—	
7 FINANCEMENTS EXTERNES	32-34
—	
8 MÉTHODOLOGIE	35-37
—	



SYNTHÈSE

TOUTES LES ETI PATISSENT DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ACTUELLE, NOTAMMENT LES PLUS INTERNATIONALISÉES D'ENTRE ELLES. TOUS LES INDICATEURS PRÉVISIONNELS DE PERFORMANCE⁽¹⁾ SONT EN FORTE BAISSÉ EN 2020. TOUTEFOIS, PLUS DE LA MOITIÉ DES ETI ENVISAGENT UN RETOUR À LA NORMALE MÊME SI SANS RATTRAGE DES PERTES ACCUMULÉES PENDANT LE CONFINEMENT.

Ces résultats proviennent de la 10^e enquête annuelle menée par **Bpifrance** auprès de 4 868 entreprises de taille intermédiaire (ETI), en juin-juillet 2020. L'analyse porte sur un échantillon redressé de 480 ETI nationales⁽²⁾.

⁽¹⁾ Activité, Activité export, Carnet de commande, Effectif en France, Effectif à l'étranger, Investissement, Création de filiales, prises de participation, Trésorerie.

⁽²⁾ ETI dont la tête de groupe est en France.

-45

**SOLDE D'OPINION SUR L'ÉVOLUTION
ATTENDUE DE L'ACTIVITÉ EN 2020,
EN REcul DE 89 POINTS SUR 1 AN**

-12

**SOLDE D'OPINION SUR L'ÉVOLUTION
ATTENDUE DES EFFECTIFS EN FRANCE,
EN REcul DE 47 POINTS SUR 1 AN**

-36

**SOLDE D'OPINION SUR L'ÉVOLUTION
ATTENDUE DES TRÉSORERIES,
EN REcul DE 36 POINTS SUR 1 AN**

-19

**INDICATEUR PRÉVISIONNEL DE L'INVESTISSEMENT,
EN BAISSÉ DE 47 POINTS SUR 1 AN**

71%

**PART DES ETI ANNONÇANT UN RETOUR
RAPIDE À UNE ACTIVITÉ NORMALE
DONT 55 % SANS RATTRAPAGE DES PERTES
OCCASIONNÉES PAR LE CONFINEMENT**

51%

**PROPORTION DES ETI AYANT
DEMANDÉ UN PGE**

79%

**PART DES ETI AYANT EU RECOURS
AU CHÔMAGE PARTIEL**

55%

**PART DES ETI DÉCLARANT AVOIR UNE TRÉSORERIE
SUFFISANTE POUR FAIRE FACE À LA CRISE
ET 41 % PART DE CELLES RENCONTRANT DES
DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE MAIS SURMONTABLES**

52%

**DES PROJETS D'INVESTISSEMENT
ONT ÉTÉ MAINTENUS,
38 % REPORTÉS ET 4 % ANNULÉS**

Points clés

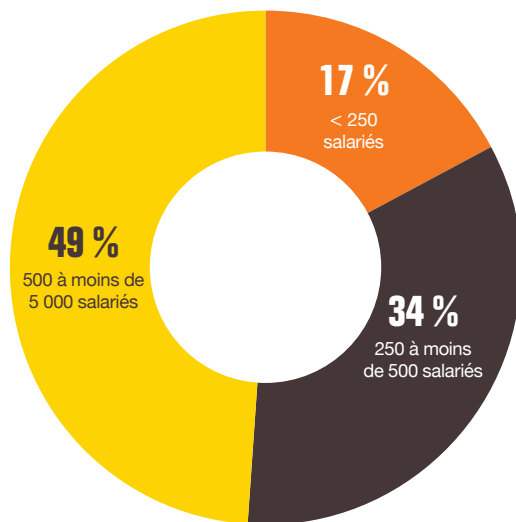
1. Interrogées en juin-juillet 2020, les ETI françaises anticipent logiquement une nette dégradation de leur activité cette année. Tous les secteurs d'activité, y compris ceux tournés vers le marché intérieur, sont concernés. Les ETI internationalisées pâtissent de la dégradation de la conjoncture mondiale (activité, prévisions export).
2. Dans ce contexte conjoncturel très difficile, les ETI réduisent leurs effectifs, tant en France qu'à l'étranger. Cependant la correction des anticipations sur les effectifs semble moins forte que sur l'activité, résultat probable des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour soutenir l'emploi.
3. Devant la chute brutale de leur activité et la dégradation de leur situation financière, les entreprises réduisent fortement leurs investissements.
4. Les projets de croissance externe sont eux aussi revus à la baisse, tant du côté des créations de filiales que des prises de participation. Les ETI recentrent leurs projets d'implantation à l'étranger sur l'Union européenne.
5. Dans ce contexte conjoncturel très difficile, les ETI ont reporté pour 38 % leurs projets d'investissement et pour 4 % les ont annulé.
6. Malgré une situation financière fortement dégradée par la crise économique actuelle, la plupart des ETI déclarent ne rencontrer aucun problème de trésorerie ou des difficultés jugées surmontables, très probablement grâce aux mesures de soutien dont elles ont pu largement bénéficier.
7. Au total, les ETI semblent un peu plus confiantes que les PME interrogées par **Bpifrance** en mai-juin pour surmonter la crise. Cela pouvant aussi bien refléter une meilleure résilience de cette catégorie d'entreprises que le résultat d'une interrogation plus tardive, les ETI ayant été interrogées en juin-juillet et donc dans un environnement économique déjà plus favorable.

01.

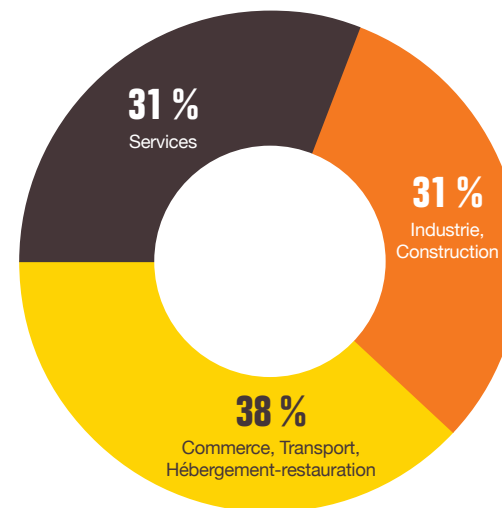
**PROFIL DES ETI
NATIONALES**

Caractéristiques des 480 ETI nationales répondantes

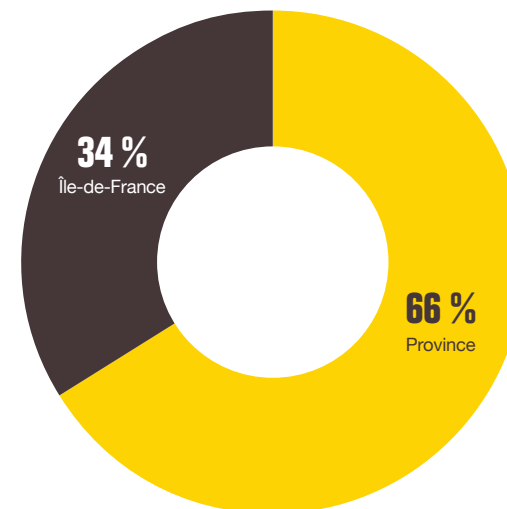
• RÉPARTITION DES ETI PAR TAILLE



• RÉPARTITION DES ETI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



• RÉPARTITION DES ETI PAR RÉGION



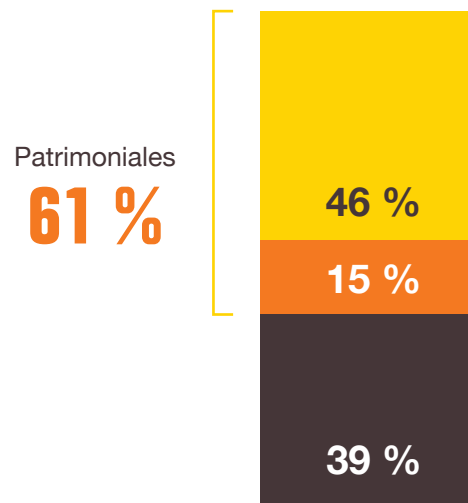
Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Structure capitalistique

6 ETI sur 10 sont des entreprises « patrimoniales »⁽³⁾, leur capital étant détenu à 50 % et plus par une ou plusieurs personnes physiques nommément connues. Les ¾ d'entre elles sont dites « familiales », l'entreprise appartenant à une seule personne ou un lien de parenté existant entre les détenteurs du capital. Ces entreprises familiales représentent 46 % des ETI.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LEUR CARACTÈRE PATRIMONIAL

- Familiales
- Autres
- Non patrimoniales



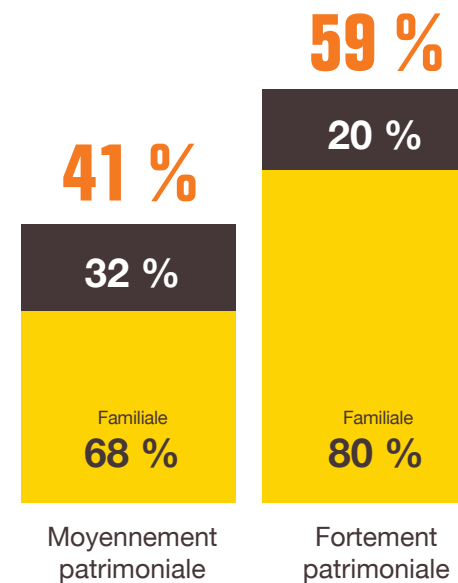
Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

⁽³⁾ Entreprises dont au moins la moitié du capital social est détenu par des personnes physiques nommément connues. Elles sont dites « familiales » si celles-ont un lien de parenté entre elles.

Selon le niveau de contrôle du capital par ces personnes, le caractère patrimonial de ces ETI est plus ou moins prononcé : les fortement patrimoniales (100 % du capital) et les moyennement patrimoniales (50 % à moins de 100 %). 59 % sont fortement patrimoniales.

• RÉPARTITION DES ETI PATRIMONIALES SELON LE NIVEAU DE CONTRÔLE DU CAPITAL



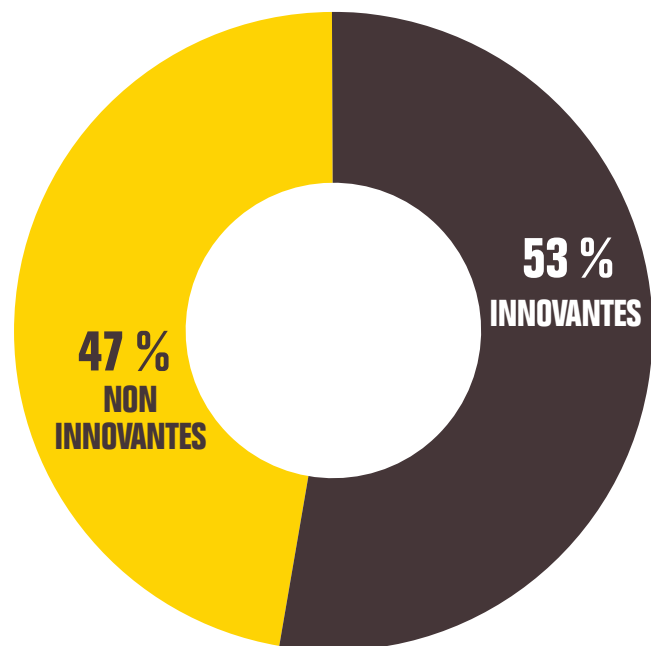
Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

ETI et innovation

En 2020, un peu plus d'une ETI sur deux est innovante essentiellement pour avoir financé des frais de recherche et développement et/ou déposé des brevets/marques/dessins/modèle. Une large majorité (83 %) des ETI industrielles innovent. Elles représentent 39 % des ETI innovantes.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LEUR CARACTÈRE INNOVANT

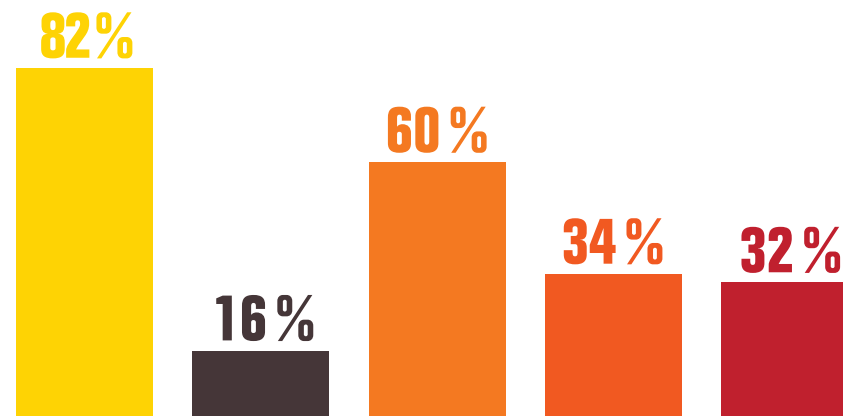


Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

• ETI INNOVANTES : CARACTÉRISATION DES ACTIONS (AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES)

Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins 1 des 5 mesures suivantes au cours des 3 dernières années :



- A.** Financé des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R&D.
- B.** Acquis une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie.
- C.** Déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle.
- D.** Développé pour le compte de tiers un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré.
- E.** Commercialisé un nouveau produit, bien ou service, (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits précédemment existants) ou utilisé un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation ou d'organisation. De plus, aucun produit ou procédé analogue n'était déjà commercialisé ou utilisé par des concurrents.

Base : échantillon redressé.

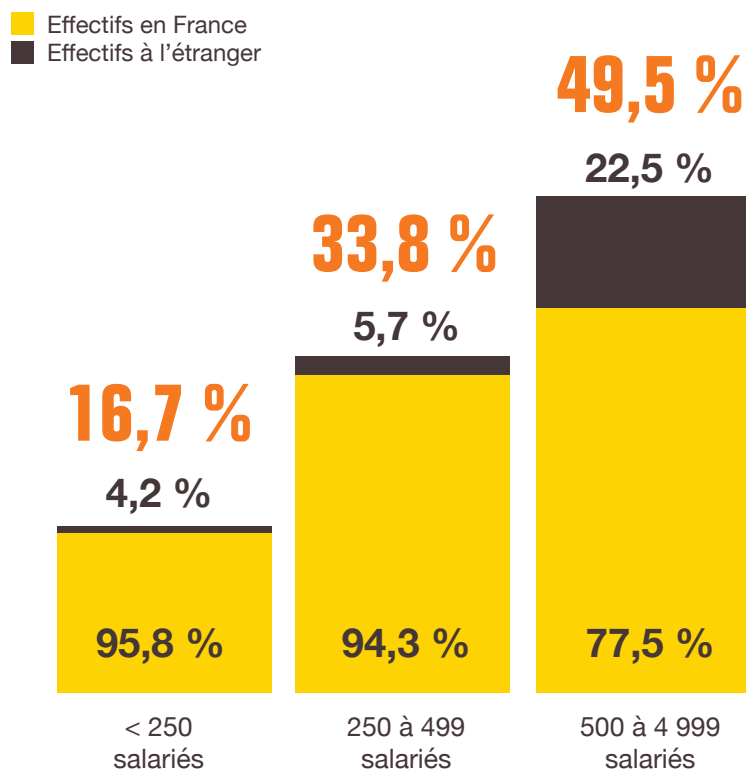
Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Emploi

Plus de la moitié des ETI ont moins de 500 salariés.

La moitié des ETI ont moins de 472 salariés (moins de 421 en France) et un quart plus de 814 (plus de 660 en France). En 2019, 89 % en moyenne des effectifs salariés des ETI se situent en France et seuls 11 % à l'étranger.

• RÉPARTITION PAR CLASSE D'EFFECTIF AVEC VENTILATION DES EFFECTIFS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER



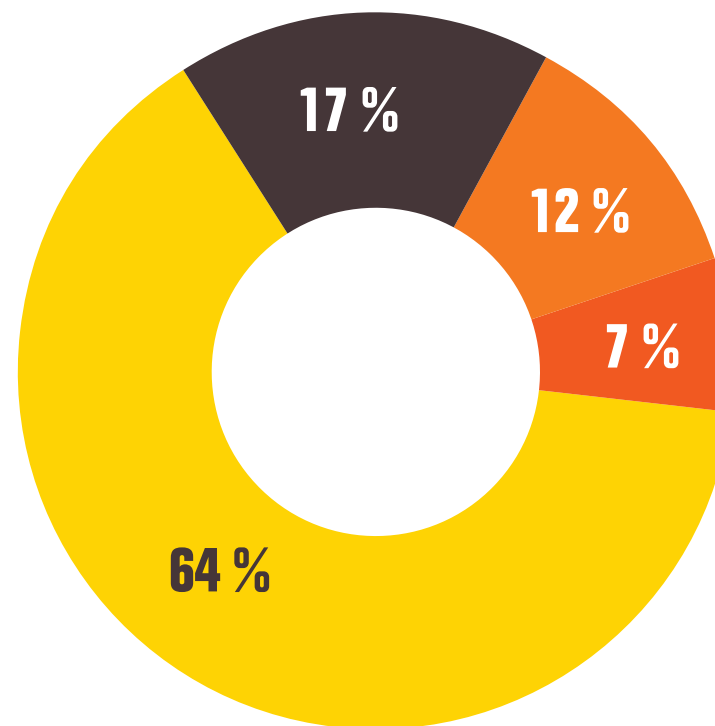
Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Les ETI sont principalement implantées en France : 64 % y ont la totalité de leur effectif et 83 % y ont plus des ¾. Les 17 % d'ETI ayant moins de 75 % de leur effectif en France sont pour plus les trois quarts (76 %) des entreprises de 500 salariés ou plus, et plus de la moitié (58 %) appartiennent au secteur de l'Industrie.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART D'EFFECTIF EN FRANCE

■ Moins de 75 % ■ 95 % à moins de 100 %
 ■ 75 % à moins de 95 % ■ 100 %



Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Activité à l'international

Plus de 40 % des ETI ont une activité à l'international.

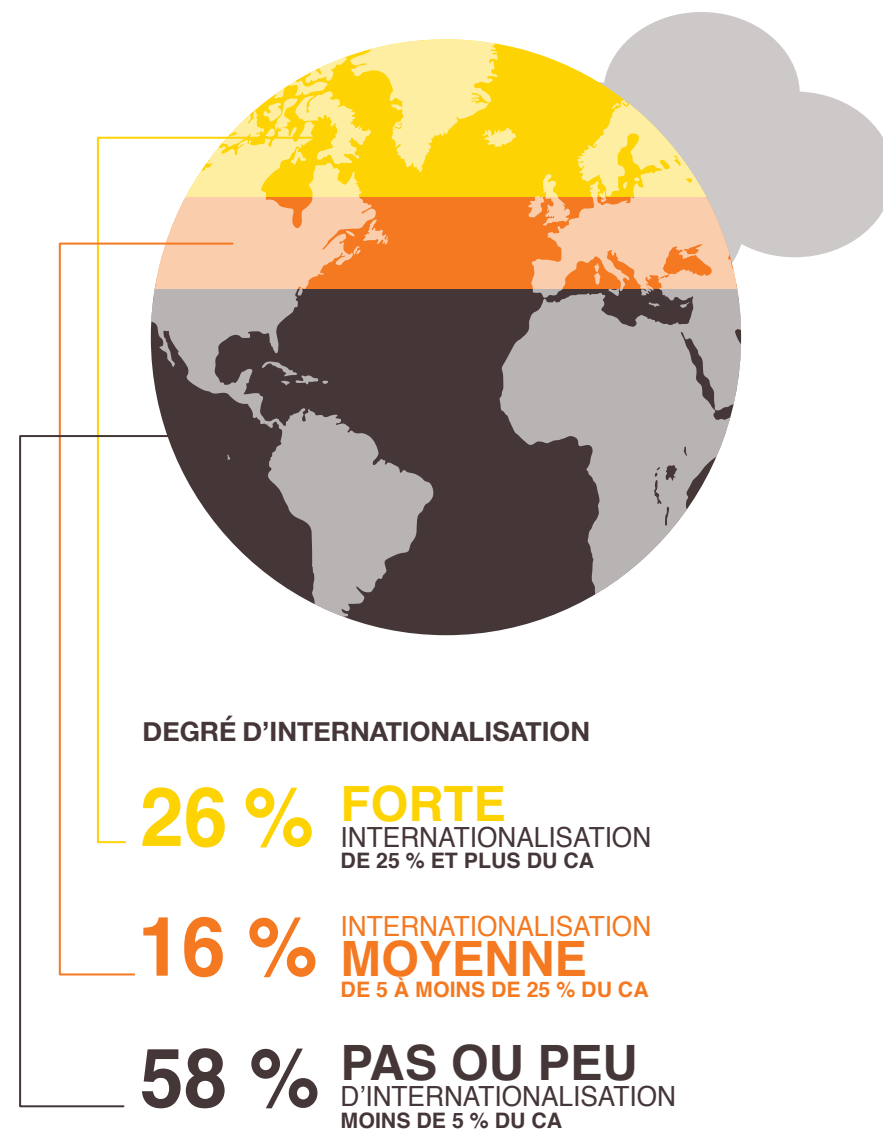
Le pourcentage moyen du chiffre d'affaires réalisé hors de France est de 18 % et 26 % des ETI font au moins le quart de leur activité en dehors de l'Hexagone.

La taille des ETI a une influence sur le poids moyen de l'international dans l'activité consolidée : il est de 13 % pour les ETI de moins de 500 salariés et de 23 % pour celles de 500 à 5 000 salariés. L'innovation est un facteur encore plus discriminant : les ETI classées innovantes réalisent en moyenne 26 % de leur activité à l'international, soit 3 fois plus que les « non innovantes ».

Plus de la moitié (52 %) des ETI très internationalisées appartiennent au secteur de l'Industrie.

En moyenne, 60 % de l'activité internationale des ETI se fait au sein de l'Union européenne et 40 % dans le reste du monde.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL



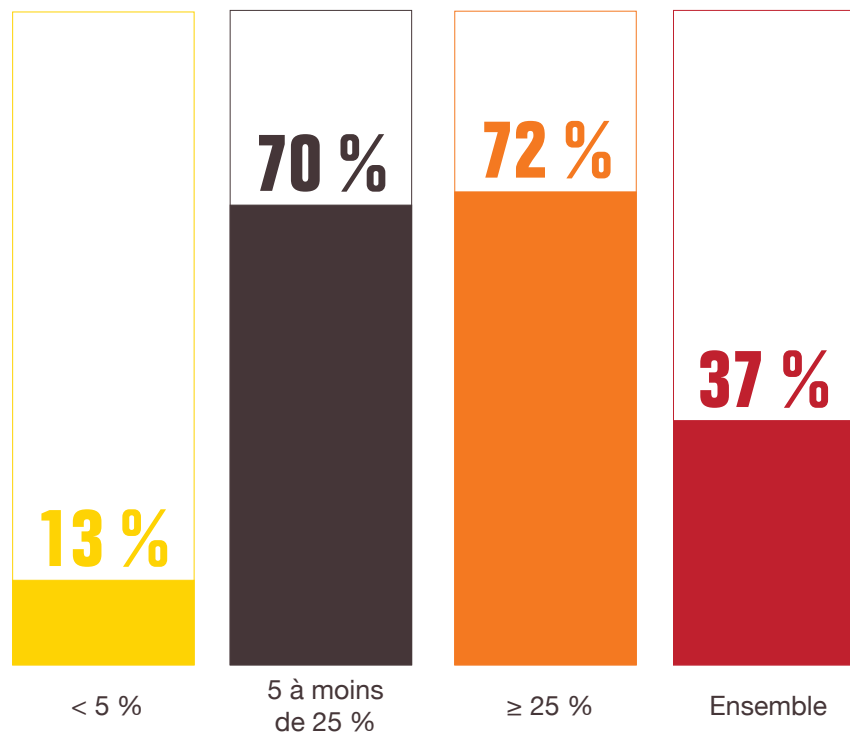
Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Implantation à l'étranger

Les ETI dans leur ensemble ont en moyenne près de 3 filiales implantées à l'étranger.

• PROPORTION DES ETI AYANT AU MOINS UNE FILIALE À L'ÉTRANGER SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL



Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Toutefois, seules 37 % des ETI ont au moins une implantation à l'étranger. L'analyse qui suit porte sur cette population.

Ces ETI ont en moyenne plus de 7 filiales hors de France. Ce chiffre atteint 11 filiales chez les très internationalisées, contre entre 5 et 2 chez les moyennement et les peu internationalisées.

Près des trois quarts (73 %) des filiales et co-entreprises à l'étranger dépendent des ETI très internationalisées et 84 % d'ETI innovantes.

La nature des implantations à l'étranger, de production et/ou de distribution, dépend du degré d'internationalisation.

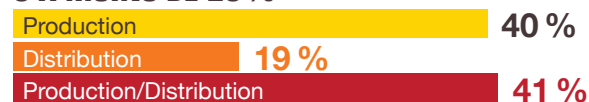
Les filiales à l'étranger peuvent être soit spécialisées dans la production ou dans la distribution, soit dans des structures mixtes. Pour les ETI peu ou pas internationalisées, les filiales sont le plus souvent spécialisées dans la distribution. À l'inverse, les filiales des moyennement internationalisées sont plus spécialement mixtes et de production tandis que celles des très internationalisées sont principalement mixtes et de distribution.

• RÉPARTITION DES ETI SELON LA PART DU CA À L'INTERNATIONAL ET LE TYPE DE LA FILIALE

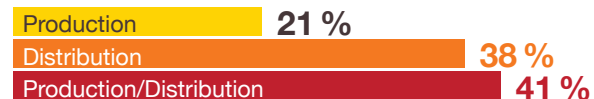
< 5 %



5 À MOINS DE 25 %



≥ 25 %



ENSEMBLE



Base : échantillon redressé - ETI ayant au moins une filiale à l'étranger.

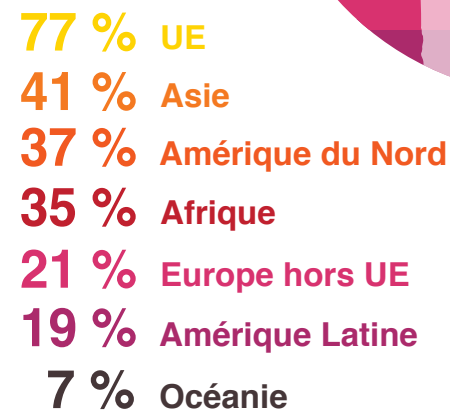
Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Les filiales à l'étranger sont principalement implantées dans l'Union européenne.

Plus de trois ETI sur quatre avec filiales étrangères y ont une ou plusieurs implantations.

Elles sont également présentes en Asie (41 %), en Amérique du Nord (37 %) et en Afrique (35 %).

• ZONE D'IMPLANTATION DES ETI À L'ÉTRANGER



Base : échantillon redressé - ETI ayant au moins une filiale à l'étranger.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

02.

ACTIVITÉ

**L'ACTIVITÉ DES ETI SUBIT
UN CHOC SANS PRÉCÉDENT.
INTERROGÉES EN JUIN ET JUILLET,
PLUS DE LA MOITIÉ DES ETI
ANTICIPENT UN RETOUR RAPIDE
DE L'ACTIVITÉ À LA NORMALE
MAIS SANS RATTRAPAGE
DES PERTES SUBIES
DURANT LE PRINTEMPS.**

Les ETI anticipent logiquement une nette dégradation de l'activité en 2020, compte tenu de la nature globale (secteurs, marchés domestique et étrangers) du choc économique lié à la crise sanitaire.

Interrogées en juin-juillet 2020 soit après le déconfinement, 15 % seulement des ETI nationales⁽⁴⁾ anticipent une augmentation de leur chiffre d'affaires consolidé sur l'année et, à l'opposé, 60 % une diminution. Le solde prévisionnel d'évolution de l'activité⁽⁵⁾, à -45 recule de 89 points sur 1 an, résultat de l'arrêt de l'activité imposé par la crise sanitaire.

Tous les secteurs qu'ils soient tournés vers le marché intérieur ou les marchés extérieurs sont concernés. L'indicateur sur les perspectives de chiffre d'affaires s'est fortement corrigé dans les secteurs Commerces/Transports/Hébergement-Restauration (indicateur à -39 ; -78 points sur 1 an) ou les secteurs des Services (-37 ; baisse de -84 points sur 1 an).

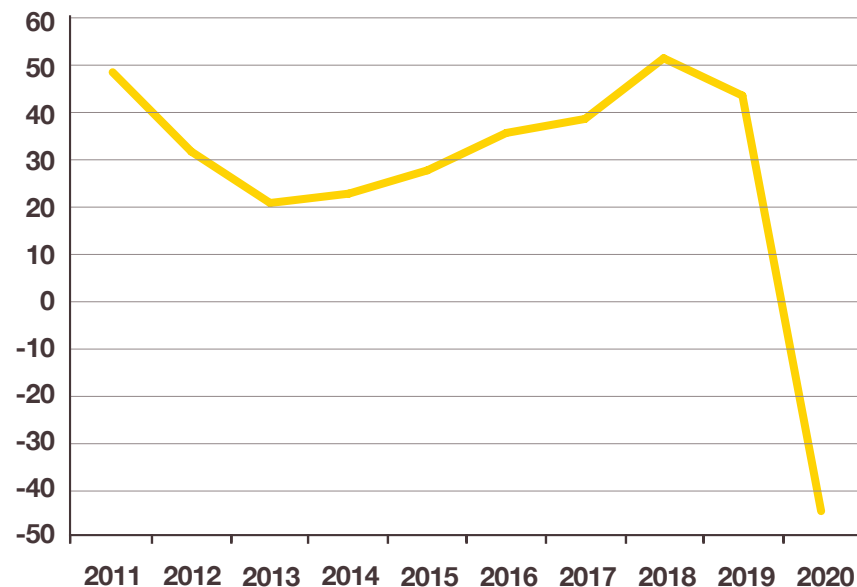
Les ETI exposées aux marchés extérieurs pâtissent aussi fortement de la dégradation de la conjoncture mondiale. En effet, 8 % des très internationalisées (réalisant au moins 25 % de leur chiffre d'affaires à l'international) prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires cette année et, à l'inverse, 75 % un repli. L'indicateur d'activité s'établit ainsi à -67. Habituellement ETI les plus optimistes, la correction est donc très forte, le solde d'opinion perdant 120 points en 1 an. Les ETI moyennement exportatrices (entre 5 % et 25 % de leur CA à l'international) voient leur indicateur d'activité reculer quant à elles de 83 points (à -47). Ces évolutions expliquent également le pessimisme de l'Industrie dont le solde d'opinion perd 107 points.

Interrogées sur l'impact de la crise sanitaire, les ETI estiment que la baisse de leur activité en 2020, tant en France qu'à l'international, est plus fréquemment comprise entre 10 % et 30 %.

⁽⁴⁾ Définition des ETI : cf. méthodologie.

⁽⁵⁾ Solde d'opinion : cf. méthodologie.

• PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DU CA POUR L'ANNÉE EN COURS (SOLDE D'OPINION EN %)

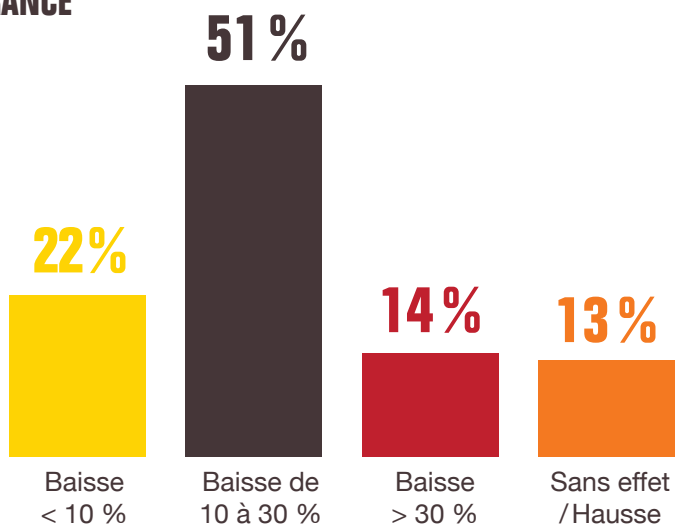


Base : échantillon redressé.

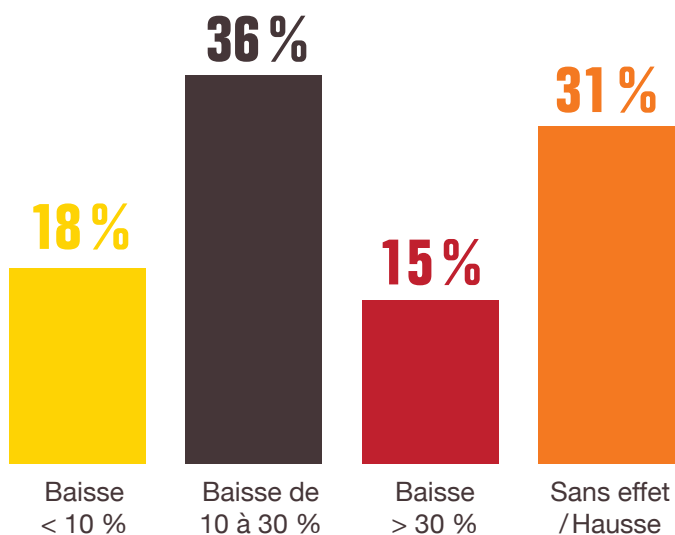
Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

• ESTIMATION DE L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'ACTIVITÉ EN 2020

EN FRANCE



À L'INTERNATIONAL



Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

L'enquête ETI ayant démarré en 2010, il n'est pas possible d'évaluer l'ampleur du choc anticipé par les ETI par rapport à la dernière crise. L'enquête de conjoncture sur les PME menée par **Bpifrance** au mois de mai-juin, comme l'ensemble des indicateurs de conjoncture, suggèrent cependant qu'il est bien plus important.

Au total, les indicateurs de prévision d'activité, où les ETI comparent l'exercice 2020 à celui de l'an passé, sont très logiquement tous dans le rouge. Compte tenu du caractère annuel de l'enquête, il n'est pas possible d'évaluer le rebond sans doute à l'œuvre depuis le début du déconfinement. En tout état de cause, ce que suggèrent ces indicateurs est que le rebond à l'œuvre n'est pas à ce stade en mesure de compenser les pertes subies durant le printemps, laissant un exercice 2020 très dégradé.

En effet, interrogées en juin-juillet sur la reprise, 71 % des ETI anticipent un retour rapide à la normale mais pour plus des trois quarts de ces dernières sans rattrapage des pertes accumulées pendant le confinement. D'un point de vue sectoriel, les ETI de l'Industrie et celles des Services aux entreprises semblent plus éprouvées par la crise : respectivement 39 % et 41 % annoncent un retour difficile à la normale contre 29 % pour l'ensemble des ETI.

Interrogées en mai-juin, les PME étaient moins confiantes sur le profil de reprise de leur activité, seule la moitié d'entre elles anticipant un retour rapide à la normale de l'activité, sans rattrapage des pertes pour la plupart d'entre elles⁽⁶⁾. Ces prévisions plus optimistes des ETI par rapport à celles des PME peuvent s'expliquer par une meilleure résilience à la crise de cette catégorie d'entreprises mais également refléter la reprise de l'activité économique du fait qu'elles aient été interrogées plus tardivement après la levée des mesures de confinement.

⁽⁶⁾ Source : **Bpifrance**, 71^e enquête de conjoncture auprès des PME, juillet 2020

• **PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ DES ETI EN 2020**
(SOLDE D'OPINION EN %)

TAILLE EN 2019 (effectif total)	PART DES ETI CONCERNÉES	SOLDE D'OPINION	SOLDE D'OPINION Rappel mars 2019
< 250 salariés	17 %	- 43	+ 33
250 à moins de 500 salariés	34 %	- 35	+ 40
500 à moins de 5 000 salariés	49 %	- 53	+ 50
SECTEURS			
Industrie	25 %	- 63	+ 44
Construction	6 %	- 54	+ 60
Commerce, Transports, Hébergement-restauration	38 %	- 39	+ 39
Services	31 %	- 37	+ 47
PART DU CA À L'INTERNATIONAL EN 2019			
Moins de 5 %	58 %	- 35	+ 43
5 % à moins de 25 %	16 %	- 47	+ 36
25 % et plus (ETI très internationalisées)	26 %	- 67	+ 53
PART DES EFFECTIFS EN FRANCE EN 2019			
Moins de 75 % (ETI très internationalisées)	17 %	- 59	+ 62
75 % à moins de 95 %	12 %	- 51	+ 58
95 % à moins de 100 %	7 %	- 53	+ 72
100 %	64 %	- 40	+ 34
CLASSIFICATION « INNOVANTES »			
ETI innovantes	53 %	- 46	+ 50
ETI non innovantes	47 %	- 44	+ 36
STATUT DU CAPITAL			
Non patrimonial	39 %	- 47	n.d.
Patrimonial	61 %	- 44	n.d.
Dont familial	46 %	- 47	n.d.
ENSEMBLE DES ETI	100 %	- 45	+ 44

Lecture : 49 % des ETI emploient de 500 à 4 999 salariés. Elles sont 53 % de plus à prévoir **une baisse** de leur CA en 2020 plutôt qu'une hausse.

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

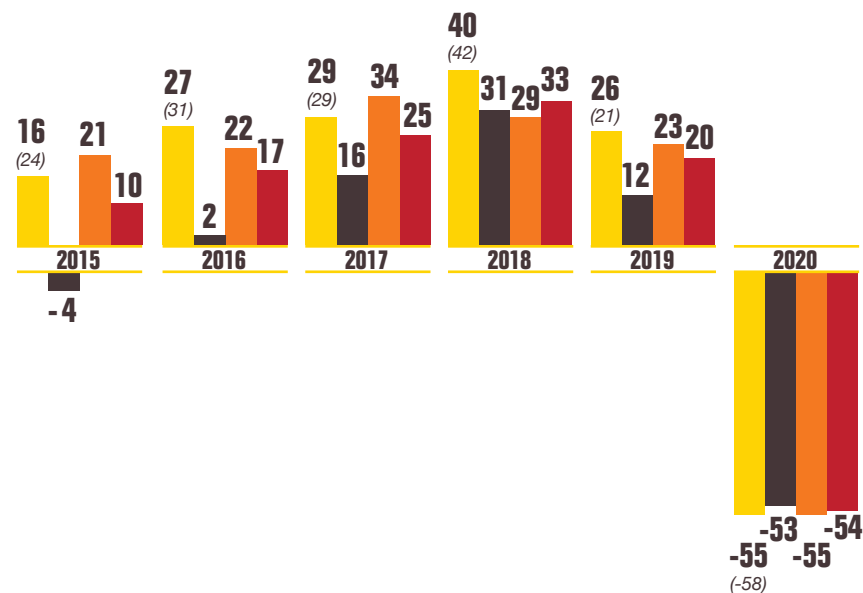
La demande

De la même manière que l'indicateur sur l'évolution du chiffre d'affaires, les carnets de commandes ou de réservations se sont très fortement réduits cette année, conséquence de l'arrêt brutal de l'activité. L'indicateur prévisionnel recule de 74 points en 1 an, à -54.

Cette tendance se vérifie pour l'ensemble des ETI quels que soient leur taille, leur structure capitalistique, leur degré d'internationalisation ou leur caractère innovant même si la correction des anticipations de carnets de commandes est la plus forte pour les ETI les plus exposées à la conjoncture internationale.

Ici encore l'indicateur ne permet pas de percevoir le redressement de l'activité depuis le début du déconfinement.

• INDICATEUR PRÉVISIONNEL DES CARNETS DE COMMANDES (EN SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE EN COURS EN %)



■ Industrie, Construction (dont Industrie) ■ Services
 ■ Commerce, Transports, Hébergement-restauration ■ Ensemble

Base : échantillon redressé.

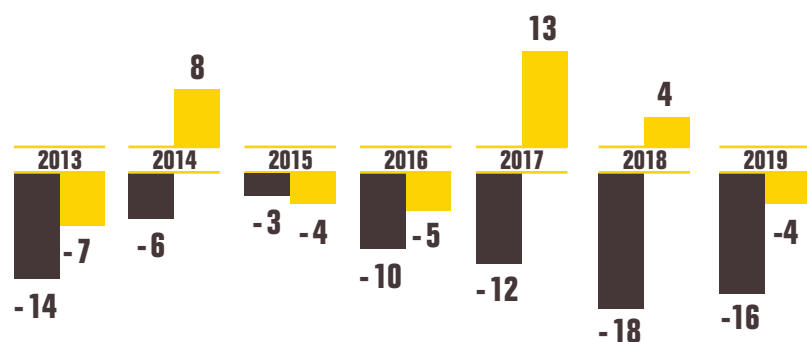
Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Exportations

Une année 2019 déjà un peu plus difficile sur le front du commerce extérieur

En 2019, les ETI fortement internationalisées ont presque atteint leurs objectifs à l'exportation. Le solde d'opinion, à -4, perd 8 points en 1 an. L'indicateur pour les ETI moyennement internationalisées se stabilise à -16 après -18, mais reste plus faible que la moyenne de long terme.

• INDICATEUR DE RÉALISATION DES OBJECTIFS À L'EXPORTATION (EN SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE ÉCOULÉE EN %)



Part du CA à l'international :

- 5 % à moins de 25 % (16 % des ETI en 2019)
- 25 % et plus (26 % des ETI en 2019)

Base : échantillon redressé.

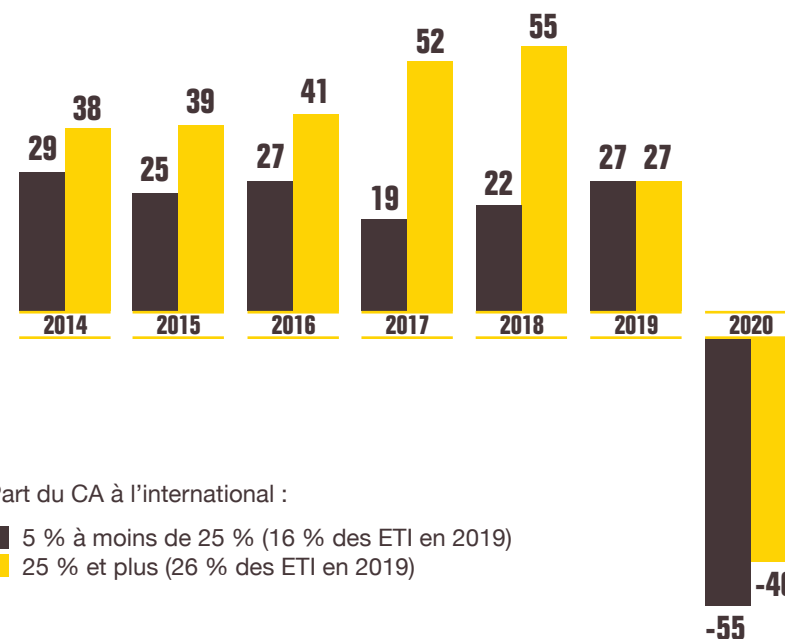
Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Pour 2020, la dynamique globale des exportations est fortement impactée par la fermeture des principales économies et le repli du commerce mondial au printemps

Négatif à -45, l'indicateur prévisionnel d'activité à l'exportation recule de 72 points par rapport à celui de 2019.

Les ETI exportatrices anticipent une forte baisse de leur chiffre d'affaires en 2020 vers les pays de l'UE (indicateur prévisionnel à -24, en recul de 37 points) comme vers le reste de leurs partenaires (-18, en baisse de 34 points), actant le caractère global de la dégradation de l'économie mondiale cette année.

• INDICATEUR PRÉVISIONNEL DE L'ACTIVITÉ À L'EXPORTATION (EN SOLDE D'OPINION POUR L'ANNÉE EN COURS EN %)



Part du CA à l'international :

- 5 % à moins de 25 % (16 % des ETI en 2019)
- 25 % et plus (26 % des ETI en 2019)

Base : échantillon redressé.

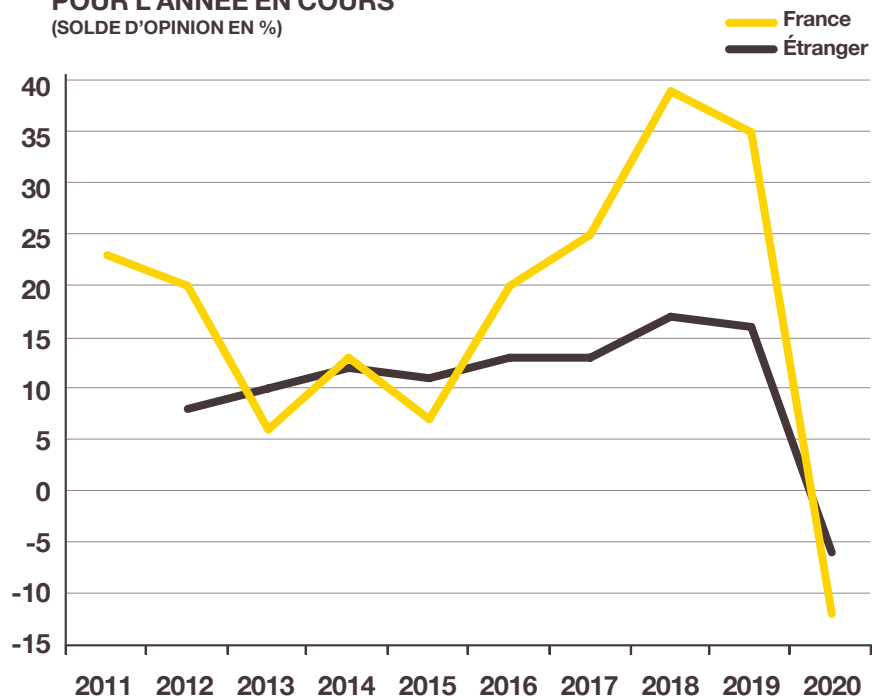
Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

03.

EMPLOI
DANS CE CLIMAT
CONJONCTUREL TRÈS DIFFICILE,
LES ETI RÉDUISENT LEURS
EFFECTIFS EN FRANCE
ET À L'ÉTRANGER.

Le solde prévisionnel des effectifs dans l'Hexagone, où les ETI nationales rassemblent 89 % en moyenne de leurs effectifs mondiaux, à -12, perd 47 points sur 1 an. Les effectifs à l'étranger sont également prévus en baisse. L'indicateur, à -6, perd 22 points.

• **PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE EN COURS**
(SOLDE D'OPINION EN %)



Base : échantillon redressé.

Nota : en 2011, l'effectif à l'étranger n'était pas demandé dans l'enquête

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Dans l'ensemble des secteurs d'activité, les effectifs en France sont prévus en baisse mais, plus particulièrement, dans l'Industrie dont l'indicateur prévisionnel à -29 perd 59 points sur 1 an.

Il est difficile de juger de la baisse de l'indicateur sur les perspectives des effectifs pour 2020, y compris par rapport aux précédentes crises pour lesquelles l'enquête est trop récente pour donner un benchmark.

Néanmoins il semblerait que la correction des anticipations sur les effectifs, si elle est très significative, semble moins forte que sur l'activité. Le taux d'ETI déclarant anticiper une baisse de leurs effectifs est par exemple deux fois moins fort que le taux d'ETI anticipant une baisse de leur chiffre d'affaires. Même par rapport au comportement moyen de réponse sur les perspectives d'emploi sur les 10 dernières années d'enquête, la correction sur l'emploi semble nettement moindre que celle sur l'activité⁽⁷⁾. Pour mémoire, dans l'enquête semestrielle de conjoncture PME de **Bpifrance** publiée en juillet, le solde d'opinion sur l'évolution des effectifs en 2020 avait fortement baissé mais moins que pendant la crise de 2009, alors que la chute de l'indicateur sur le chiffre d'affaires en 2020 était à l'inverse plus forte.

Les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics ont évité une chute brutale des effectifs. L'indicateur prévisionnel de l'emploi subit, de ce fait, une moindre correction que celui de l'activité.

En effet, les entreprises ont eu la possibilité de recourir :

- au chômage partiel ;
- au chômage technique ;
- à la prise de congés obligatoire.

Les ETI ont eu très majoritairement recours au chômage partiel et dans une moindre mesure à la prise de congés obligatoire. Un quart d'entre elles ont eu recours au chômage technique.

⁽⁷⁾ Le solde d'opinion en 2020 se situe 3 écart-types environ en dessous de la moyenne de long terme de l'indicateur pour l'emploi et plus de 7 écart-types pour l'indicateur sur le chiffre d'affaires.

• **RECOURS AUX DIFFÉRENTS DISPOSITIFS PUBLICS
MIS EN PLACE POUR SOUTENIR L'EMPLOI**
(SOLDE D'OPINION EN %)

Recours au chômage technique

24 %

Pose de congés obligatoire

54 %

Recours au chômage partiel

79 %

Il a été demandé aux ETI si, devant la crise économique, elles ont maintenu, reporté et/ou annulé leurs éventuels projets d'embauche.

Seuls 9 % des projets ont été annulés et 35 % reportés alors que 44 % ont été maintenus.

La part des projets annulés ou reportés est équivalente à celle des projets maintenus, confirmant ainsi la baisse annoncée de l'indicateur prévisionnel de l'emploi.

Remarque : 12 % des ETI n'avaient aucun projet d'embauches pour 2020.

Base : échantillon redressé

Nota : Cette question peut comporter plusieurs réponses : plusieurs dispositifs pouvaient être actionnés.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI

• **PRÉVISIONS D'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉS
DES ETI EN 2020**
(SOLDE D'OPINION EN %)

	PART DES ETI CONCERNÉES	ÉTRANGER (rappel mars 2019)	FRANCE (rappel mars 2019)
TAILLE EN 2019 (effectif total)			
< 250 salariés	17 %	-3 (+12)	-5 (+36)
250 à moins de 500 salariés	34 %	-1 (+9)	-12 (+29)
500 à moins de 5 000 salariés	49 %	-11 (+22)	-15 (+37)
SECTEURS			
Industrie	25 %	-18 (+26)	-29 (+30)
Construction	6 %	0 (+3)	+4 (+46)
Commerce, Transports, Hébergement-restauration	38 %	+1 (+8)	-10 (+27)
Services	31 %	-5 (+21)	-5 (+46)
PART DU CA À L'INTERNATIONAL EN 2019			
Moins de 5 %	58 %	-2 (+4)	-3 (+35)
5 % à moins de 25 %	16 %	-13 (+27)	-21 (+44)
25 % et plus (ETI très internationalisées)	26 %	-10 (+37)	-29 (+28)
PART DES EFFECTIFS EN FRANCE EN 2019			
Moins de 75 % (ETI très internationalisées)	17 %	-21 (+50)	-26 (+38)
75 % à moins de 95 %	12 %	-13 (+39)	-24 (+57)
95 % à moins de 100 %	7 %	-6 (+41)	-29 (+52)
100 %	64 %	-1 (+1)	-5 (+28)
CLASSIFICATION « INNOVANTES »			
ETI innovantes	53 %	-6 (+23)	-11 (+44)
ETI non innovantes	47 %	-5 (+7)	-14 (+22)
STATUT DU CAPITAL			
Non patrimonial	39 %	-11 (n.d.)	-15 (n.d.)
Patrimonial	61 %	-2 (n.d.)	-11 (n.d.)
Dont familial	46 %	-2 (n.d.)	-14 (n.d.)
ENSEMBLE DES ETI	100 %	-6 (+16)	-12 (+35)

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

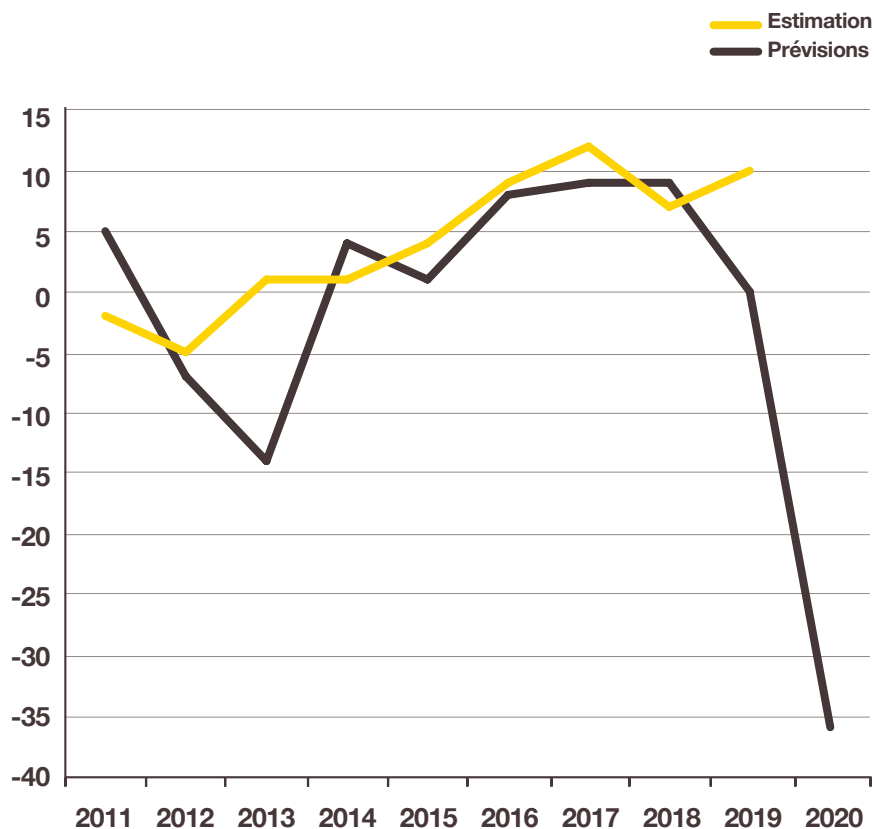
04.

**SITUATION
FINANCIÈRE**

**APRÈS UNE EMBELLIE EN 2019,
L'ÉTAT DES TRÉSORERIES DEVRAIT
FORTEMENT SE DÉGRADER
EN 2020**

En 2019, la situation de la trésorerie des ETI s'est améliorée. À +10, l'indicateur de la trésorerie passée progresse de 3 points en 1 an.

• **ESTIMATION DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE DE L'ANNÉE PASSÉE ET ÉVOLUTION ATTENDUE SUR L'ANNÉE EN COURS**
(SOLDE D'OPINION EN %)



En revanche, la crise économique actuelle va très fortement entamer les trésoreries. Les anticipations pointent vers des trésoreries en forte dégradation en 2020 (-36 contre 0 l'an passé). C'est notamment le cas pour les ETI très internationalisées (-49 en recul de 47 points), celles de moins de 250 salariés (-49 en recul de 47 points), les secteurs de la Construction (-50 en recul de 50 points) et de l'Industrie (-46 en repli de 45 points).

Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

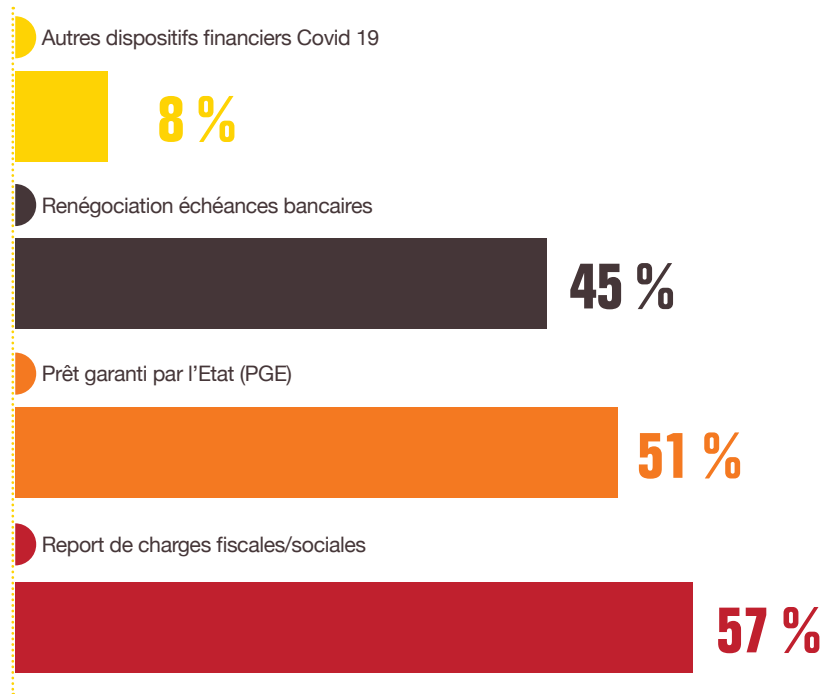
Pour faire face aux difficultés financières engendrées par la crise sanitaire, les entreprises ont pu faire appel à plusieurs dispositifs mis en place par les pouvoirs publics, les établissements de crédit et les banques :

- le report des charges fiscales et/ou sociales ;
- la renégociation des échéances bancaires ;
- le Prêt Garanti par l'État (PGE) ;
- d'autres dispositifs financiers Covid 19.

Plus de la moitié (57 %) ont eu recours au report de charges sociales et fiscales. 1 sur 2 a sollicité un PGE et 45 % d'entre elles ont renégocié leurs échéances bancaires.

Les 2/3 d'entre elles n'ont rencontré aucune difficulté pour obtenir les montants demandés. Seules 1 % ont vu leur demande refusée.

• **RECOURS AUX DIFFÉRENTS DISPOSITIFS FINANCIERS MIS EN PLACE**
(SOLDE D'OPINION EN %)

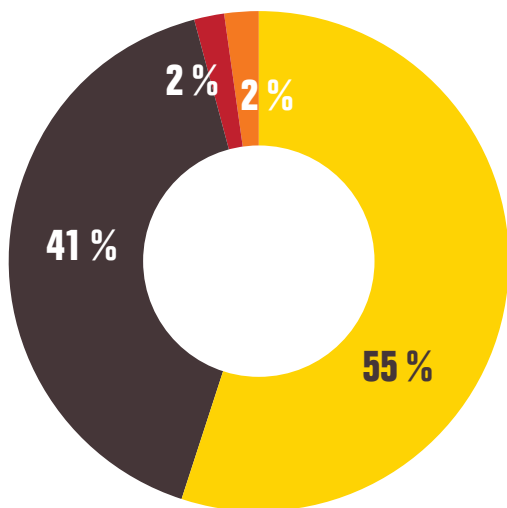


Base : échantillon redressé

Nota : Cette question peut comporter plusieurs réponses : plusieurs dispositifs pouvaient être actionnés.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI

• ESTIMATION DE LA TRÉSORERIE POUR FAIRE FACE À LA CRISE



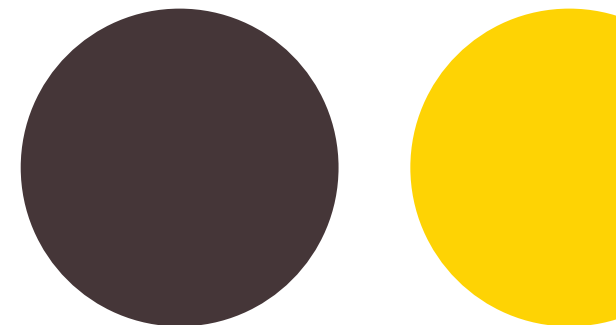
Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Grâce à ces dispositifs, plus de la moitié d'entre elles (55 %) estiment que leur trésorerie est suffisante pour faire face à la crise et 41 % jugent les difficultés rencontrées surmontables. Il est à souligner que, malgré la dégradation sensible de la situation financière, seules 2 % des ETI interrogées qualifient les difficultés rencontrées d'insurmontables et 2 % n'ont aucune visibilité.

Les ETI disposent ainsi d'une meilleure situation de trésorerie que les PME pour surmonter la crise, puisque 55 % des ETI déclarent disposer d'une trésorerie suffisante contre 49 % des PME.

Mieux capitalisées et avec des trésoreries plus importantes, les ETI sont moins nombreuses que les PME à avoir fait appel à, au moins, un des dispositifs de soutien pour faire face à leurs difficultés financières (75 % contre 90 %).



05.

**CROISSANCE
INTERNE**
EN 2020, L'INVESTISSEMENT
EST PRÉVU EN FORTE BAISSE.

Le volume global des investissements physiques⁽⁸⁾ et immatériels⁽⁹⁾ pour 2020 est logiquement attendu en forte baisse. L'indicateur prévisionnel s'établit à -19 perdant 47 points en 1 an.

Les plus grosses ETI, les plus internationalisées, celles des secteurs de l'Industrie et de la Construction voient le plus leurs projets d'investissement à la baisse.

Face à la crise, les ETI ont révisé leurs projets d'investissements en totalité ou partiellement. À noter que 6 % d'entre elles n'en avaient aucun pour 2020.

Une grande partie (52 %) des projets a été maintenue. Plus d'un tiers ont été reportés et seulement 4 % ont été annulés.

⁽⁸⁾ Investissements physiques : immobilier, outil de production...

⁽⁹⁾ Investissements immatériels : R&D, formation, labels...

06.

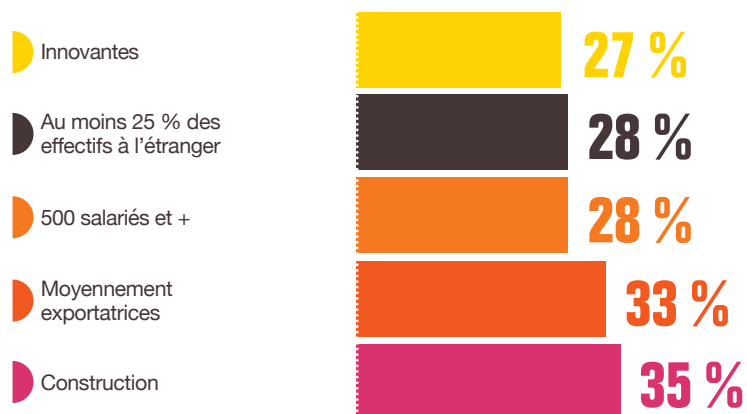
**CROISSANCE
EXTERNE**
RÉVISION DES PROJETS
DE CRÉATIONS DE FILIALES
ET PRISES DE PARTICIPATIONS
EN 2020

Près du quart des ETI a créé au moins une filiale en 2019...

En 2019, 23 % des ETI nationales ont créé au moins une nouvelle filiale en France ou à l'étranger, proportion en baisse par rapport à l'année précédente (27 %).

La proportion a notamment baissé chez les ETI les plus internationalisées dans un contexte de commerce mondial déjà difficile l'année dernière.

- **LE TAUX DE CRÉATION D'AU MOINS UNE FILIALE EN 2019 EST SUPÉRIEUR À LA MOYENNE DE 23 % POUR LES ETI DES CATÉGORIES SUIVANTES :**
(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)



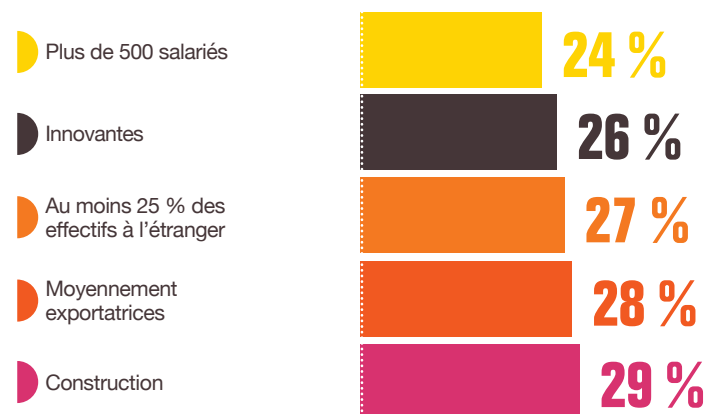
Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

... et seule 1 ETI sur 5 a des projets de création de nouvelles filiales en 2020

La proportion d'ETI déclarant envisager de créer une filiale en 2020 est en forte baisse (19 %, en baisse de 9 points par rapport à 2019). La crise impacte fortement les revenus et les capacités de financement. De même le caractère global de la crise et les fortes incertitudes persistantes conduisent assez naturellement une partie des ETI à suspendre leur projet de développement à l'étranger.

- **LES PROJETS DE CRÉATION DE FILIALES EN 2020 SONT PLUS FRÉQUENTS CHEZ LES ETI PRÉSENTANT LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES :**
(EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)



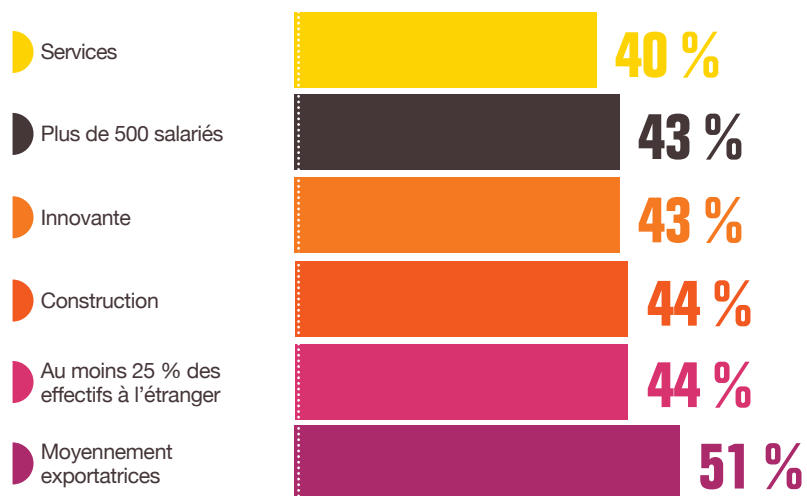
Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

Un tiers envisage de prendre de nouvelles participations en 2020

La proportion de 35 % d'ETI avec des projets de prises de participations est en baisse par rapport aux trois années précédentes (43 %, 42 % et 41 %), même si elle n'atteint pas le point bas de 2013-2014.

- **LES PROJETS DE PRISES DE NOUVELLES PARTICIPATIONS SONT PLUS FRÉQUENTS DANS LES CATÉGORIES SUIVANTES : (EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES)**



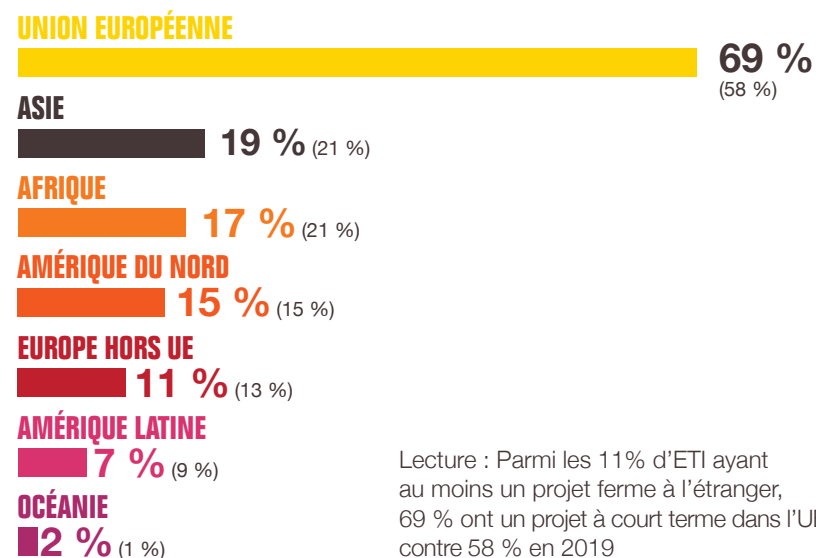
Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

1 ETI sur 10 a des projets de création de filiale ou de prise de participations à l'étranger

La proportion d'ETI envisageant de créer des filiales ou de prendre des participations à l'étranger en 2020 est, elle aussi, moins importante qu'en 2019 (11 % après 18 %).

- **RÉPARTITION DES ETI AYANT UN OU PLUSIEURS PROJETS FERMES À L'ÉTRANGER PAR ZONE D'IMPLANTATION (EN % DE L'ENSEMBLE DES ETI NATIONALES) (rappel en 2018)**



Lecture : Parmi les 11% d'ETI ayant au moins un projet ferme à l'étranger, 69 % ont un projet à court terme dans l'UE, contre 58 % en 2019

Base : échantillon redressé - ETI ayant au moins un projet ferme à l'étranger.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

L'Union européenne reste de très loin la première zone d'implantation ciblée, avec 69 % des ETI ayant un projet de croissance externe. Viennent ensuite l'Asie (19 %), l'Afrique (17 %), l'Amérique du Nord (15 %) puis l'Europe hors UE (11 %), l'Amérique latine (7 %) et l'Océanie (2 %). Il est à noter que les proportions de projets d'implantation dans les zones hors l'UE sont en baisse voire stables pour l'Amérique du Nord. Les ETI se recentrent sur les pays de l'Union européenne, réaction à la crise sanitaire.

Parmi ces ETI ayant des projets fermes d'implantation en dehors de l'Hexagone, 44 % appartiennent au secteur de l'Industrie et 26 % au secteur des Services. Ces ETI sont déjà internationalisées pour 96 % d'entre elles dans l'Industrie et 71 % dans les Services.

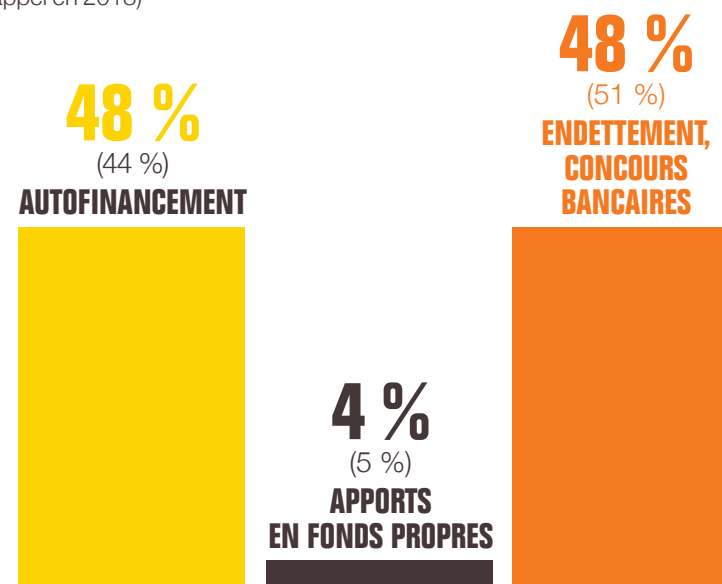
Près de la moitié des investissements de croissance de 2019 a été financée par l'endettement et les concours bancaires...

Pour financer leurs investissements en 2019, les ETI ont eu un peu moins recours à l'endettement financier et aux concours bancaires qu'en 2018. Le poids moyen dans le plan de financement ressort à 48 %, contre 51 % en 2018. La faiblesse historique des taux d'intérêt soutient une nouvelle fois l'investissement. Il est à noter cependant que les ETI ont financé leurs investissements en ayant recours, à part égale, à l'autofinancement et à l'endettement financier.

La part relative des apports en fonds propres s'établit à 4 % des besoins en moyenne, quasi stable sur 1 an (5 % en 2018).

• PLAN DE FINANCEMENT MOYEN DES INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE RÉALISÉS PAR LES ETI EN 2019

(rappel en 2018)



Base : échantillon redressé.

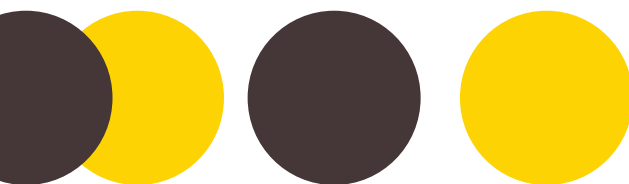
Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.

... et les ETI souhaitent recourir davantage à l'endettement financier en 2020

Dans un contexte d'investissements courants prévus en fort recul en 2020, avec un solde d'opinion prévisionnel de -19, des projets de nouvelles filiales et prises de participations revus également à la baisse, les besoins de financement des ETI nationales devraient être plus modérés.

Avec un coût du crédit aux entreprises toujours très favorable, et compte tenu des fortes pertes de revenus enregistrés au printemps, les ETI envisagent à nouveau de réduire la part de l'autofinancement au profit de l'endettement financier. En effet, 28 % souhaitent augmenter la part relative des concours financiers externes et 14 % la réduire, le solde d'opinion prévisionnel restant très positif à +14 après +12 en 2019.

À l'inverse, le recours aux fonds propres serait revu à la baisse, le solde d'opinion reculant de 10 points en 1 an, à -7.



07.

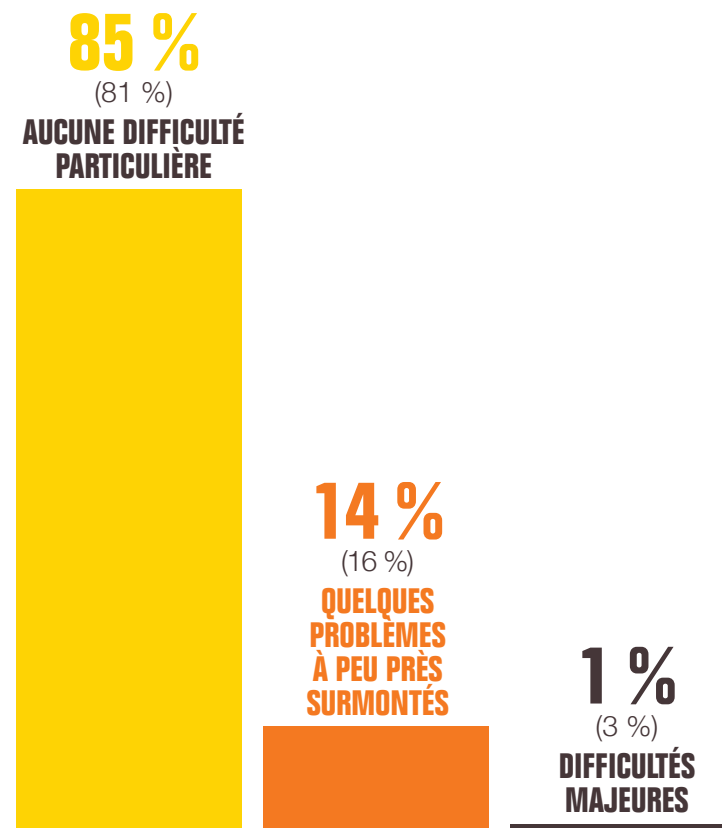
**FINANCEMENTS
EXTERNÉS**

**COMME LES ANNÉES PASSÉES,
LES ETI ONT POUR LA PLUPART
UN ACCÈS AISÉ AU CRÉDIT**

1 % seulement des ETI ont eu des difficultés majeures pour obtenir des concours financiers en 2019

En 2019, 1 % des ETI n'ont pu obtenir aucune facilité de la part des banques pour financer leur exploitation courante, 1 point de moins qu'en 2018. De la même façon, elles ne sont que 1 %, 2 points de moins qu'en 2019, à avoir dû annuler ou reporter des projets d'investissement faute d'obtention du soutien des établissements de crédit.

- NIVEAU DE DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN 2019 PAR LES ETI POUR FINANCER LEUR TRÉSORERIE ET/OU LEURS PROJETS D'INVESTISSEMENT : (rappel 2018)



Note de lecture : 85 % des ETI n'ont rencontré aucune difficulté particulière que ce soit pour le financement de leur trésorerie ou de leurs investissements.

Base : échantillon redressé

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI

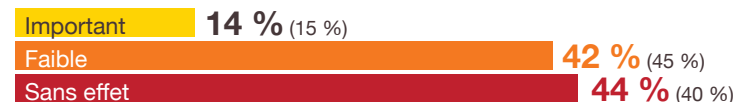
L'endettement excessif ou le manque de fonds propre n'est pas un obstacle pour accéder aux financements

Les ETI ont été amenées à donner leur appréciation sur quatre types d'obstacles possibles au développement de leur entreprise : « le manque de fonds propres », « l'endettement excessif », « le resserrement des conditions d'accès au crédit » et « la réduction des marges ».

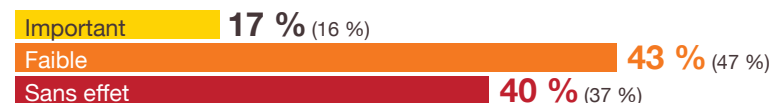
Il apparaît que l'endettement excessif ou le manque de fonds propres n'est pas, à ce stade, un frein particulièrement plus important pour les ETI pour avoir accès aux financements.

• APPRÉCIATION DES FREINS AU DÉVELOPPEMENT EN JUIN 2020 (rappel avril 2019)

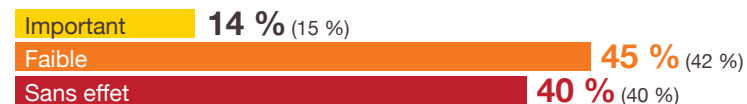
MANQUE DE FONDS PROPRES



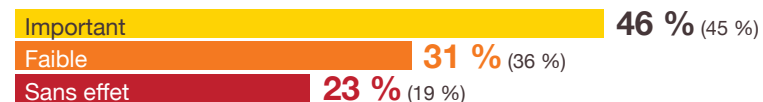
ENDETTEMENT EXCESSIF



RESSERREMENT DES CONDITIONS D'ACCÈS AU CRÉDIT

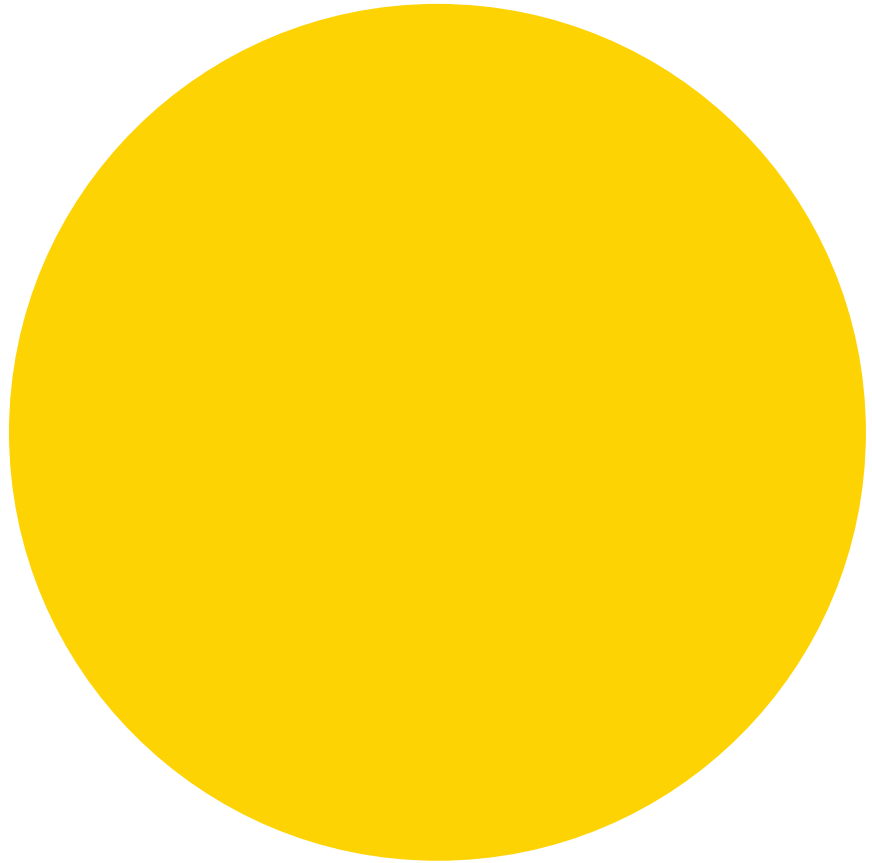


RÉDUCTION DES MARGES



Base : échantillon redressé.

Source : enquête **Bpifrance** auprès des ETI.



Ces résultats proviennent de la 10^e enquête de conjoncture menée par Bpifrance auprès d'entreprises de taille intermédiaire (ETI), en juin-juillet 2020. Cette enquête initiée en 2011 est actualisée chaque année.

Définition des ETI

La nouvelle catégorie des **entreprises de taille intermédiaire** a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008, et précisée par le décret de décembre 2008. Ce sont les entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des **petites et moyennes entreprises**⁽¹⁰⁾, et qui :

- d'une part, occupent moins de 5 000 personnes ;
- d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 Md€ ou un total du bilan annuel n'excédant pas 2 Md€.

Elles se situent donc entre les PME et les **grandes entreprises (GE)**.

Périmètre de l'étude

La population de référence des 4 868 ETI qui ont servi de base à cette enquête, est composée des ETI ayant répondu à l'enquête de conjoncture 2019, des entreprises présumées « ETI » issues de la base Diane (Bureau Van Dijk) et celles qualifiées « ETI » par **Bpifrance**⁽¹¹⁾.

⁽¹⁰⁾ Entreprises employant moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 M€ d'euros ou le bilan annuel 43 M€ d'euros.

⁽¹¹⁾ Entreprises sélectionnées par **Bpifrance** via ses études et enquêtes.

Échantillon d'analyse et méthode de redressement

Un questionnaire a été adressé à ces entreprises début juin. Sur les 657 questionnaires reçus avant le 27 juillet, 480 ont été validés pour constitution de l'échantillon d'analyse.

Ont été écartées les entreprises hors critères ETI, à tête de groupe étrangère et celles dont le questionnaire était incomplet ou mal rempli.

Cet échantillon a été redressé en fonction des 3 critères :

- taille ;
- secteur d'activité ;
- région.

L'analyse porte sur les données consolidées lorsqu'il y en a d'établies (80 % de l'échantillon), sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

Indicateur ou solde d'opinion

Les indicateurs calculés en solde d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre dans le temps l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements...) et financiers (trésorerie, accès au crédit...).

Ils correspondent à des soldes de pourcentages d'opinions opposées :

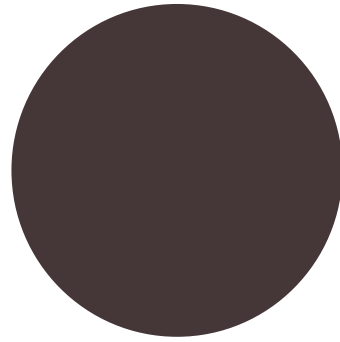
- Indicateurs en évolution = [(% « en hausse ») – (% « en baisse »)] x 100
- Indicateurs en niveau = [(% « aisé ») – (% « difficile »)] x 100

Responsable de l'étude, Catherine GOULMOT-WANDRES,
Direction de l'Évaluation, des Études et de la Prospective, Pôle ETI.

Pour contacter Bpifrance de votre région

—
bpifrance.fr

Bpifrance
27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : 01 41 79 80 00



**SERVIR
L'AVENIR**

